

Réunion du comité directeur de la Ligue 10 – 17 juin 2017

La réunion de mi-saison du comité directeur de la Ligue 10 s'est tenue le samedi 17 juin 2017 sur le circuit du club de Pertuis.

Présents :

Edouard FARINES, Président
Sébastien SUZAN, Trésorier
Vincent REYNIER, Secrétaire
Jean-Luc DE LAPEYRE, Responsable 1/5
Éric FUNK, Secrétaire adjoint, responsable Moto
Laurent LECUYER, Responsable TT 1/10

Absents :

Frédéric DAUMAS, Responsable Piste 1/8
Luc DESSOLIN, Responsable Piste 1/10 et 1/12
Éric VAISSIE, Responsable TT 1/8

Le Président ouvre la réunion à 18h30.

Fonctionnement général de la Ligue :

Nous constatons que Frédéric DAUMAS et Éric VAISSIE nous ont fait part de leur manque de disponibilité, ils ne sont plus à même de gérer les responsabilités qui leur ont été confiées lors des dernières élections. L'intérim pour la gestion de la Piste 1/10 et 1/12 ainsi que pour le TT 1/8 sera assuré par les autres membres du comité directeur jusqu'à la prochaine assemblée générale où ces postes seront renouvelés.

Tous les classements de Ligue sont à jour, en particulier ceux de la discipline TT 1/8 Th qui serviront pour les sélections aux Coupes.

Il est rappelé aux clubs que pour toute modification de calendrier (course annulée, reportée ou modifiée) il est nécessaire de prévenir (par e-mail) le responsable de la discipline au sein de la Ligue ainsi que l'ensemble du bureau (Président, Secrétaire, Trésorier) de la Ligue. Le secrétaire pourra ainsi s'occuper des modifications de calendrier sur le site de la Ligue et sur celui de la Fédération. Le trésorier pourra quant à lui gérer les encaissements des chèques et des éventuelles locations des comptages.

La réforme territoriale est au cœur des priorités de la FFVRC. Un séminaire sur le sujet sera organisé au siège de la FFVRC le 3 septembre. Jean-Luc DE LAPEYRE et Éric FUNK ont manifesté leur volonté d'y assister et de suivre ce dossier pour la Ligue.

Il est envisagé de modifier les règles de location du comptage pour 2018 en augmentant le montant de la caution et en demandant 23€ de location par jours de course.

Compte-rendu Piste 1/5 (Jean-Luc DE LAPEYRE) :

Fait marquant en ce début de saison, la réouverture de la piste du Luc avec le CMMV. La piste se trouve sur le site de la piste échelle 1 du Luc. Elle bénéficie de toute l'infrastructure du circuit du Var. Un cadre magnifique, pinède, aire de jeu et tables de pique-nique pour les enfants et les familles, restaurant, WC et douches. Nous attendons beaucoup de la relance de cette piste pour couvrir les besoins de toute la région Est de Marseille, Toulon et une partie de la Ligue 11. L'avenir de cette piste dépendra de l'investissement personnel de l'équipe du CMMV. A noter également que le PMO poursuit ses investissements et à récemment mise en place un comptage permanent.

A ce jour les 3 courses de Ligue prévues ont été courues avec une participation moyenne de 14 pilotes. 7 courses amicales dans le cadre d'un challenge ont également été organisées avec là aussi une moyenne de 14 pilotes. La course de Ligue organisée par le CMMV n'a totalisé que 8 pilotes inscrits. La course amicale prévue au CMMV a été annulée faute de participant.

Enfin il faut noter que le nombre de licenciés pratiquant la Piste 1/5 dans la Ligue 10 est en hausse pour s'établir à 33 licenciés à 2017 contre 27 en 2015 et 2016.

Compte-rendu TT 1/10 (Laurent LECUYER) :

La saison a commencé par une course de Ligue organisée à Meyrargues en guise d'entraînement pour la manche de Championnat de France organisée par le club en avril. Ce Championnat de France a été une grande réussite avec plus d'une centaine de pilotes inscrits. La saison s'est poursuivie à La Brillanne avec 75 pilotes. La course suivante, prévue sur la piste d'Apt, a été délocalisée à Lacoste en raison des conditions météo. La course prévue à Oraison le 25 juin a été annulée par le club. La prochaine manche se déroulera donc en septembre à La Brillanne.

Compte-rendu financier (Sébastien SUZAN) :

La Ligue dispose d'une excellente situation financière. Nous allons donc acquérir une nouvelle sono pour nos assemblées générales. Il a également été décidé de porter la cotisation des clubs pour la saison 2018 à 1€ symbolique. La FFVRC a fait faire de nouvelles banderoles, la Ligue en a commandé 2 pour les utiliser lors des Championnats de France. La Ligue va également faire réaliser des banderoles (similaires à celles de la FFVRC) qui seront offertes aux clubs lors de la prochaine assemblée générale.

Clôture de la réunion à 20h30.